

PROSPECTUS
DU
COLLEGE DE MONNOIR

LE COLLÈGE DE MONNOIR fut fondé en l'an 1853, par M. le Grand Vicaire E. Crevier, dans le but de préparer les jeunes gens, non seulement à l'Etat Ecclésiastique et aux hautes fonctions de la vie civile, mais aussi au commerce et aux arts. Le Cours d'Etudes, dans lequel l'Instruction Religieuse tient le premier rang, se divise donc en deux sections : le *Cours de Commerce* et le *Cours Classique*.

LE COURS DE COMMERCE est de trois ans. Il est spécialement enseigné en anglais, et comprend l'étude des *Langues Française et Anglaise, des Mathématiques, de la Tenue des Livres, de l'Agriculture, de l'Histoire, de l'Art Epistolaire*, en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières commerciales et industrielles.

Il y a une classe préparatoire pour les Elèves trop peu avancés pour entrer en ce Cours.

LE COURS CLASSIQUE qui fait suite au *Cours de Commerce*, est de cinq ans. Il embrasse les *Langues Grecque et Latine, l'Histoire, les Mathématiques, les Belles-Lettres, la Rhétorique, l'Eloquence, l'Astronomie, la Chimie, la Physique, la Philosophie Intellectuelle et morale*, en un mot, tout ce qui prépare aux carrières libérales.

Les principaux membres du Collège sont Prêtres. Le corps enseignant est composé spécialement de Prêtres et d'Ecclésiastiques.

Le costume des Elèves consiste en un capot de drap bleu, descendant jusqu'aux genoux, une ceinture de laine noire et une casquette de drap bleu. Le capot doit avoir des nervures blanches sur toutes les coutures du dos, des manches et du collet.